

Un tribunal confirme la décision sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre

Partage international n° [363](#) - Novembre 2018

« Le changement climatique est un grave danger. Tout report des réductions d'émissions exacerbe les risques liés au changement climatique. Le gouvernement néerlandais ne peut pas se cacher derrière les émissions d'autres pays. Il a le devoir de réduire les émissions de son propre territoire. » - Juge Tan de Sonnaville

Dans un arrêt historique, un tribunal de La Haye a confirmé la décision juridique de réduire les émissions carbone de 25 % d'ici cinq ans, à compter de juin 2015. L'affaire a été portée par Urgenda, un groupe d'action pour le climat dont l'argument repose en grande partie sur la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit les actions qui comportent des risques inconnus mais potentiellement graves. Ont également été invoqués un article du secrétariat de l'Onu sur le climat qui oblige les Etats à faire tout ce qui est nécessaire pour prévenir les changements climatiques dangereux, ainsi que le rapport de 2007 du Giec visant à réduire le dioxyde de carbone afin de limiter le réchauffement planétaire à 2°C.

En mai 2018, le gouvernement néerlandais a fait appel du jugement, qui avait déjà inspiré une vague de poursuites similaires en Belgique, en Colombie, en Inde, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, au Portugal, en Suisse, en Ouganda, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, la Cour d'appel a statué que la gravité et l'ampleur de la crise climatique exigeaient des réductions des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25 % d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990. Ce taux de 25 % est significativement plus important que les 17 % que visait le gouvernement actuel.

Après la décision de la cour, Marjan Minnesma, directeur de campagne d'Urgenda, a déclaré : *« Le récent rapport spécial du Giec souligne que nous devons réduire les émissions avec beaucoup plus d'urgence. Le gouvernement néerlandais sait qu'en tant que pays de basse altitude, nous serons les premiers affectés par le changement climatique. Nos propres organismes gouvernementaux ont récemment conclu que, dans le pire des cas, le niveau de la mer pourrait augmenter de 2,5 à 3 mètres d'ici la fin du siècle. La décision de la cour d'appel met tous les gouvernements en demeure. Ils doivent agir maintenant, sinon ils devront rendre des comptes. »*

Sources : theguardian.com

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [S.O.P. — Sauvons notre planète](#) (« Les changements climatiques montrent sans l'ombre d'un doute que la planète est malade... Le temps nous est compté pour mettre fin aux ravages que subit quotidiennement la planète Terre. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a son rôle à jouer dans sa restauration. Oui, le temps presse. Save Our Planet (S.O.P.), sauvons notre planète ! » Le Maître de B. Creme, S.O.P. Sauvons notre planète, le 8 septembre 2012.)